

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Arrêté du 25 octobre 2017 approuvant des modifications apportées au titre et aux statuts d'une association reconnue d'utilité publique

NOR : INTD1722196A

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, en date du 25 octobre 2017, sont approuvées les modifications apportées aux statuts (1) et au titre de l'association reconnue d'utilité publique dite « Association familiale de l'Isère pour enfants et adultes handicapés intellectuels (AFIPaeim) », dont le siège est à Grenoble (Isère), qui s'intitulera désormais « Association familiale de l'Isère pour personnes handicapées (AFIPH) ».

(1) Les statuts peuvent être consultés à la préfecture du siège social.